

Module : Le français des sciences économiques

Le cours de français des sciences économiques est un cours de français sur objectif spécifique.

Basé sur une approche communicative et linguistique, ce cours s'adresse aux étudiants internationaux qui se destinent aux études en sciences économiques et gestion dans les universités françaises, ou aux professionnels désireux de perfectionner leur connaissance du monde de l'entreprise et des affaires en France.

Il permet d'aborder l'économie de façon plus générale à travers la macro-économie et la micro-économie, mais aussi de façon plus spécifique à travers des thématiques précises telles que :

Le marché, l'entreprise, le commerce international, l'économie du développement, la finance... Ainsi quel que soit le projet d'étude, chaque participant pourra y trouver son compte.

Le niveau minimum de connaissance en français requis pour suivre ce cours est **le niveau B1 du CECRL**

Objectif général :

Utiliser le français à l'oral et à l'écrit pour exécuter des tâches variées et réalistes en lien avec les sciences économiques.

Contenu de cours :

Quelques thématiques abordées

- La production
- La consommation
- Le marché
- La croissance
- L'entreprise
- Le travail et l'Emploi
- Les politiques économiques
- Le commerce international
- La mondialisation
- Le sous-développement
- La construction européenne
- La finance internationale

Organisation des cours :

Les activités

- Le travail en groupe
- Les travaux dirigés
- L'exposé oral
- La recherche documentaire
- L'Analyse de tableaux et documents statistiques

Le soutien linguistique

- Les exercices de la prise de notes
- Le vocabulaire et la grammaire spécifiques à l'économie.
- La Correspondance en entreprise

Evaluation :

Une note de contrôle continue sur 20 et une note de contrôle final sur 20. L'**assiduité** et la **participation active en cours** pourront faire d'une bonification ne dépassant pas 2 points